



Juillet-Août 2008

<http://www.saint-maurice-de-beynost.fr>

n° 77

« Plan Canicule 2008 »

Comme l'an dernier, un registre a été ouvert en mairie de St-Maurice-de-Beynost. Il a pour finalité d'organiser un contact périodique avec les personnes recensées afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin, en cas de déclenchement du « plan d'alerte et d'urgence canicule » par le Préfet.



Cette inscription est facultative. Elle concerne les Mauriciens et Mauriciennes vivant à leur domicile, âgés de plus de 65 ans ou concernés par les risques sanitaires liés aux fortes chaleurs (par exemple : les personnes souffrant d'affections pouvant être aggravées sous l'effet de la chaleur, les enfants, les personnes en situation de précarité...).

L'inscription (facultative) se fait sur déclaration de la personne ou de son représentant légal soit à l'aide du formulaire disponible à l'accueil de la Mairie, soit par appel téléphonique au 04.78.55.14.08 en demandant madame Millet. L'inscription d'une personne à la demande d'un tiers (personne physique comme un parent, un voisin, un ami... ou morale comme un service d'aide à domicile, un C.C.A.S, une assistante sociale) ne pourra être acceptée que par écrit. Ce registre pourra être communiqué au Préfet de l'Ain s'il le demande et toute personne y figurant a le droit d'accès et de rectification des informations la concernant.

V. M.

Communiqué du Centre Communal d'Action Sociale

Les assistantes sociales peuvent vous recevoir sans rendez-vous le lundi de 14h à 16h et le jeudi de 9h à 11h au Centre Médico-social cantonal - 1820, Grande rue à Miribel. Par contre, si vous prenez rendez-vous au 04.78.55.30.71, elles peuvent vous recevoir soit à Miribel, soit Place Jean Monnet à St Maurice de Beynost. V. M.

Dépistage du cancer du colon et rectum

Ce dépistage s'adresse aux hommes et aux femmes de 50 à 74 ans. Tous les habitants concernés sont invités par courrier à se rendre chez leur médecin traitant pour la remise du test de dépistage (test Hémocult). Ce test, à faire chez soi, permet de détecter la présence de sang dans les selles. Ce dépistage, expérimenté en Isère et Saône et Loire, a permis de détecter des cancers de toute petite taille, aisément traitables. Pour toute information, contactez le Dr Garnier à l'Office de Lutte contre le Cancer de l'Ain, 12 rue de la Grenouillère à Bourg. ☎ 04 74 45 30 30

Préparez dès maintenant la rentrée

Collégiens, lycéens ou étudiants : renforcez votre ANGLAIS et/ou votre ALLEMAND ou ESPAGNOL ou ITALIEN !

Stages Intensifs de pré-rentree scolaire : du 25 au 29 août 2008

⇒ 4h de formation par jour (20h au total)

⇒ matin : Anglais — après-midi : Allemand, Espagnol, Italien

Renseignements : Ecole Supérieure de Commerce et d'Industrie de l'Ain

Allée des Grandes Combes à Saint Maurice de Beynost — ☎ 04.78.55.29.85



Journal édité par la mairie, rue des Ecoles
Directeur de publication: Pierre GOUBET
Rédaction, fabrication et distribution:
Equipe municipale de bénévoles

HORAIRES D'ÉTÉ DE LA DÉCHETTERIE :

(Z. I. de la Tuilière à Miribel)

Du lundi au vendredi :
de 9 h à 12 h 30
et de 16 h à 19 h

Le samedi :
de 9 h à 12 h 30
et de 14 h à 17 h

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

lundi, mercredi, vendredi :

8 h à 12 h et 14 h à 17 h

mardi : 8 h à 12 h et 14 h à 18 h

jeudi : 8 h à 12 h et 14 h à 19 h

Tel. 04 78 55 14 08

e-mail : echosstmau@hotmail.com

<http://www.saint-maurice-de-beynost.fr>

AGENDA de JUILLET

- mer 2 : Concert des ensembles (cellos/claviers, classe de chant et musiques actuelles) de l'Académie de Musique, Sathonette, 18 h.
- sam 5 : Fête de l'école, à l'école maternelle
- les 11, 12, 13 et 14 : Fête foraine, stade Denis Papin
- dim 13 : Bal des forains, buffet, buvette, stade Denis Papin
- lun 14 : Concours de pétanque avec CLARA à 14h30 suivi du Bal de la Municipalité - Feu d'artifice à 22h30

LE CARNET

◇ Naissances

Sarah MEDARD, le 21 mai
Antoine PICARD, le 26 mai
Tony Ravier, le 5 juin
Lola JANKOWSKI, le 7 juin
Yasmine ECHAIB, le 15 juin

◇ Mariages

Sophie MEUNIER POUTOT
et Patrick PORTANT, le 31 mai
Aline BOURGEOIS
et Ludovic GAINOT, le 31 mai
Isabelle PEREIRA-DOS SANTOS
et Amandio RATAO, le 31 mai
Brigitte PERRET
et Philippe BOUVAINNE, le 21 juin
Céline GLIMMBERG
et Franck ROCHETTE, le 21 juin

◇ Décès

Dolorès BELTRAN, le 7 juin
Gérald ARENSMA, le 10 juin

Les services de la mairie, excepté le service urbanisme, fermeront tous les jeudis à 18 h du 14 juillet au 23 août.

PERMANENCES DES ELUS (samedi 10 h - 12 h)

- 5 juillet : Robert Resta
- 12 juillet : Catherine Briday
- 16 août : Eveline Guillet
- 23 août : Françoise Roy
- 30 Août : Robert Roche

ÉDITO

Un édit est sensé refléter l'esprit des articles qui constituent le journal. Que dire de cet exemplaire ? D'une part, nous avons travaillé dans le but d'améliorer le confort de la lecture : taille des caractères plus important, photographies plus grandes...

D'autre part, nous avons développé la partie "Et pendant ce temps à la Mairie" en vous proposant un compte-rendu du Conseil beaucoup plus étoffé. Les dates de diffusion du conseil municipal sont parfois fortement décalées par rapport à la diffusion des Échos. Cela s'explique par le temps d'impression nécessaire et qui ne nous permet pas d'insérer d'articles ayant eu lieu tard dans le mois en cours.

Les autres articles sont aussi nombreux que variés et sont significatifs du dynamisme de la commune tant par les projets que par les manifestations. Enfin, cet exemplaire est constitué de 10 pages qui vous permettront de patienter jusqu'en septembre...

Bonne vacances à tous. C. B.

Sommaire

- ⇒ P2
 - Une commission solidaire
 - D'ici et d'ailleurs
- ⇒ P3 : Pendant ce temps à la mairie
 - Flashes et conseil en bref
 - Enquête publique
- ⇒ P4 & 5 : Ca bouge Saint-Maurice
 - Des bolides sans pétrole
 - Concert vocal à l'église
 - Swing sous les étoiles
 - Journée mondiale de l'environnement
 - Changement au SYMALIM
- ⇒ P 6 & 7 : Du côté des associations
- ⇒ P 8 : vie pratique
- ⇒ Pages supplémentaires

PLACE À LA FÊTE

Samedi 28 juin un temps festif a été organisé sur le quartier des Folliets par la Ville et le Centre social et culturel Jacques Brel avec le soutien des associations et de nombreux bénévoles.



Malgré la chaleur, les soldes et la tentation d'aller au bord de l'eau cette manifestation a été l'occasion de rencontres et de moments de convivialité autour des spectacles et d'activités.



L'affluence n'a pas été record mais les participants, principalement les enfants, ont pu passer une bonne journée pleine de jeux et de rires.



Un grand merci à tous ceux qui ont contribué au bon déroulement de ce temps festif.

D. L.

UNE COMMISSION SOLIDAIRE

La commission des affaires sociales comprend 7 membres : Michèle Berthe - Madeleine Josserand - Chantal Baudeneau - Jocelyne Chagnon - Patricia Cluzel—Cémicha Mallem - Lydie Pons.

C'est une commission action sociale de solidarité. Nous nous sommes réunis la première fois mardi 15 avril à 19h30. Et nous nous sommes engagés dans différentes affectations ponctuelles :

- ⊙ avec le CCAS (Centre Communal d'Action Social),
- ⊙ avec l'AUGEB (Association des Usagers pour la Gestion de l'Espace J.Brel)
- ⊙ Action en faveur des familles,
- ⊙ Du logement,
- ⊙ L'Emploi : Côtière services - la Mission Locale,
- ⊙ PIJ : Point Info Jeunesse,
- ⊙ PEL : Projet Educatif Local,
- ⊙ Aides aux personnes âgées,
- ⊙ Aides aux sans-abri,
- ⊙ Aides aux personnes à mobilité réduite,
- ⊙ Bientôt : Une semaine découverte : métier, emploi... Et bien d'autres...

Nous nous rencontrons chaque mois, nous travaillons par exemple pour essayer de mettre un peu de baume au cœur de nos aînés, être à leur écoute, les aider...

Chaque année la municipalité offre à ses



Des membres de la commission

anciens un repas, bonne humeur et convivialité avec animation dansante qui se déroule à la salle des fêtes.

Rencontre avec la maison de retraite « Les Mimosas » et le foyer logements « La Roseraie »

Nous nous déployons pour aider les sans-abri...

Donner de soi pour aider les autres permet aussi de s'aider soi même... C.M.

La commission sociale est toujours présente, le lundi après-midi, pour rencontrer les résidents de la roseraie. Après avoir offert du muguet le 30 avril dernier, un lundi a été la découverte d'un quartier bien fleuri, la semaine suivante était la visite de l'exposition au centre M. Cochet. L'accueil y est toujours chaleureux. La responsable de la bibliothèque se déplace chaque semaine à la Roseraie. depuis 6 ans, des liens se sont créés de part et d'autres.

Selon les disponibilités, les rencontres continueront pendant l'été et, peut-être, avec les petits-enfants ! M. J.



Permanences de l'adjointe aux affaires sociales :
mardi 12 août de 14h à 16h
samedi 30 août de 9h à 11h
...avec ou sans rendez-vous.

QUOI DE NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE ?



Ne pas oublier de mettre un livre dans votre sac de plage ou de randonnée. Lors du dernier café lecture avant les vacances, les fidèles de la bibliothèque ont exploré les pistes des livres pour les vacances. Pour la lecture détente : "la consolante" d'Anna Gavalda, "les yeux rouges des crocodiles" et "la valse lente des tortues" de Katherine Pancol, mention spéciale humour pour "Pas ce soir je dine avec mon Père" de Marion Ruggieri. Pour le suspense : Fred Vargas, Arthur Upfield ou Harry Kemelman, des livres de poche à glisser dans son sac. Mais aussi parce que pendant les vacances on a le temps et qu'ils ont si bien écrit : "Terre des oublis" de Duong Thu Huong, "La bâtarde d'Istanbul" d'Elif Shafak, "Treize lunes" de Charles Frazier. Pour les ados : "La princesse africaine" de Christelle Mouchard. Pour les enfants toute une collection de livres surprises et énigmes : au pays des fées, dans le train au foot. J. D.

BIENVENUE DANS LE MONDE DU TRAVAIL

Sous la direction de Marie Forissier la troupe a d u l t e présentait «au boulot». Dans un univers rose fluo, les acteurs de la troupe du Centre Marcel



Cochet ont surpris leur public par la qualité du travail présenté et l'originalité du spectacle. Marie et sa troupe ont construit un puzzle parfaitement articulé autour du thème du travail. Solidarité entre collègues mais aussi univers impitoyable du recrutement, rendement à outrance, rivalité amitié ou copinage, c'est un tableau particulièrement réaliste du monde du travail que présentait à travers des morceaux choisis de théâtre contemporain la troupe mauricienne. Pour sa troisième année d'existence la groupe a beaucoup évolué dans sa présence sur scène, sa justesse de ton. Des émotions à fleur de peau partagées avec un public fidèle et conquis. J. D.

FÊTE DE LA GYM AU CENTRE M. COCHET

Musique et rythmes étaient en vedette au gala de fin de saison de la gym du Centre M. Cochet. Ils sont une soixantaine de 4 à 10 ans à se passionner chaque mercredi matin pour la gym sous la houlette d'Isabelle Mélendez. En cette fin de saison ils avaient invité papa-maman, papy-mamie et toute la famille à la salle des fêtes. Emmenés par Lauriane et Océane les 2 grandes du groupes, les mini gymnastes ont déroulé une séance de cours. Echauffement, étirement, assouplissement pour débiter avant d'enchaîner avec des parcours aux agrès. Grand écart, retournement, équilibres sur la poutre puis roues, rondades, roulades, sauts groupés en extension, sans oublier les exercices aux barres parallèles et sur le plinthe avant de conclure plein d'énergie sur le trampoline. En final les grands avaient répété un mouvement d'ensemble aux cerceaux. Devant 200 personnes, la surprise d'Isabelle : vingt minutes de chorégraphie par une vingtaine de steppers des cours adultes. Un goûter gourmand aux saveurs estivales ! melon, pastèques, pizza gruyère et bonbons acidulés servi par l'intendance du Centre M. Cochet clôturait cette fête de fin de saison.

Rendez vous est pris avec une reprise des cours de gym le mercredi 17 septembre à 9h 30 pour les 4/5 ans. 10h20 pour les 6/7 ans et 11h10 pour les 8/10 ans. J. D.



VIE ÉCONOMIQUE

Nettoyage à domicile



Native de notre commune, Stella, 44 ans, divorcée, maman de trois enfants, revient à ses sources en installant le siège social de son entreprise à Saint-Maurice.

Responsable de recrutement pendant 14 ans, assistante maternelle ensuite, le temps d'élever ses enfants, elle décide de monter une entreprise de nettoyage, réalisant son rêve de créer sa propre société et, pourquoi pas d'employer des Mauriciens. Nettoyage industriel, nettoyage chez les particuliers, remise en état de vos locaux 7 jours sur 7, devis gratuit : voilà ce que peut vous offrir Stella. Un exemple : finies les corvées, confiez-lui vos clés, profitez de votre temps libre, votre

maison sera nettoyée pendant votre absence, et seule Stella interviendra chez vous.

Pourquoi ce nom de KASSARA ? Parce que notre nouveau chef d'entreprise, dont la famille est d'origine grecque, a choisi ce mot qui signifie « propre » dans la langue natale familiale. J. A.

Ouverture d'un nouveau restaurant : le Mevlana

Spécialités turques, de nombreuses variétés de plats, sandwiches sur place ou à emporter, ambiance familiale, très sympathique...

50, Route de Genève 01700 St Maurice de Beynost

☎ 04 72 25 57 71

C. M.



Guerre froide en Arctique ?

A contre courant climatique en ce mois de juillet, nous allons déposer nos valises le temps de cette lecture dans une région polaire : le Groenland. Région des grands froids réputée hostile, composée de peu d'habitants, cette région autonome, désormais rattachée au Danemark, recense seulement 0,03 habitants au Km². Que peut donc susciter notre intérêt pour cet univers glacial ?

En dehors de sa richesse florale, de ses somptueux paysages et de ses attraits touristiques, le Groenland entouré par la banquise, par le passé délaissé de tous, est devenu l'enjeu du siècle. Quelques éléments de réponse : cette partie du monde contient d'importantes réserves de pétrole, de gaz, de diamant, d'or, de plomb, d'argent, de zinc, d'uranium ainsi que de nickel... explorée qu'à 10 % et déjà l'équivalent de 20 milliards de barils de pétrole et 8 000 milliards de m³ de gaz y ont été découverts, 200 milliards de barils de pétrole seraient encore à découvrir et 80 000 milliards de m³ de gaz. L'autre enjeu de cette région se situe au niveau du transport commercial. En effet, la fonte de la banquise va ouvrir la voie à une route commerciale maritime qui relierait le Pacifique à l'Atlantique par le grand nord. Londres et Tokyo ne seraient plus qu'à 15 700 km au lieu des 23 300 km via le canal de Panama ou des 21 200 km via le canal de Suez ! Dans un contexte où on assiste à une flambée des principaux cours des matières premières due à une demande mondiale croissante et à une raréfaction du pétrole, la région attire toutes les convoitises, avec un face à face grandissant et dangereux de plus en plus inévitable... un face à face Russo-américain.

Article complet sur http://www.naturavox.fr/article.php?id_article=2951

E. K.



UNE FIN DE SAISON TRÈS ANIMÉE AU CLUB AMITIÉ-LOISIRS

Mercredi 28 Mai : Repas de la Fête des mères à l'Auberge Rouge qui réunit 39 personnes. Les Mamans étaient à l'honneur, la bonne humeur dans les cœurs, la joie autour d'un bon repas. La présence de Monsieur le Maire à l'apéritif fut très appréciée, c'est un encouragement à ceux qui œuvrent pour la bonne marche de notre Club. Un cadeau maison fait par l'atelier du mercredi fut offert à chaque dame. Même le temps fut de la partie, en permettant de servir le café en terrasse. La journée se termina par des jeux de belote.

Vendredi 30 Mai : Chant de la chorale à l'école maternelle, commençant par une belle prestation des enfants. Ensuite ce fut le tour des choristes avec le Chaperon Rouge, l'Hôtel des 3 Canards, l'Appel du printemps, et l'Abeille et le Papillon, puis l'assemblée toute entière entonna les contes éternels que tout le monde connaît. Il faut souligner la participation de personnes des Mimosas invitées par les enseignants. Pour terminer, tout le monde prit part aux chants mimés en binôme adulte-enfant. Puis un goûter en commun prolongea ces instants délicieux, où se mêlent les voix graves et les voix fluettes, les sourires, les regards. Une très belle après-midi qui laissera de merveilleux souvenirs.

Mercredi 11 Juin : A 8 heures 15, départ pour Digoin. Malgré le temps maussade, il n'y a pas de pluie, le soleil est dans les cœurs. Le premier arrêt sera à Paray le Monial, pour la visite de la chocolaterie de Maître Pubill, nous y avons vu les coulisses de la fabrication artisanale du chocolat, des meringues, et d'autres délices. Un tour de la ville pour découvrir la magnifique basilique, construite sur le modèle de l'abbaye bénédictine de Cluny.



La chorale du club

En voiture pour Digoin, où nous attendait un fin déjeuner, accompagné d'un bon vin de Bourgogne. Vers 14 heures 30, chacun étant requinqué, nous avons pris la direction de l'embarcadere pour une promenade d'une heure trente sur le « Canal du Centre » et sur le « Canal Latéral à la Loire », par le « Pont Canal de Digoin ». Bien que le soleil ne soit toujours pas au rendez-vous, nous avons pu apprécier la faune et la flore de cet écosystème qui ne nous est pas familier. Au passage du bateau, les hérons cendrés nous tiraient leur révérence. Le passage de l'écluse permit à tous d'obtenir un « certificat de baptême d'Ecluse ». Le retour sur Saint Maurice s'effectuait vers 19 heures.

Le mercredi 18 Juin chant de la chorale à Bon séjour à Miribel, le lundi 23 Juin chant de la chorale à la Roseraie à Saint Maurice. Cette chorale créée voici 12 ans, est une idée de Madeleine Jossierand, qui fut retenue par les membres du Club. Madame Marmounier a accepté de la diriger dès 1996. Elle s'est produite pour la première fois lors d'un repas du Club pour les 50 ans de mariage de Monsieur et Madame Denis. Aujourd'hui, sous la direction de Monsieur Baillet, elle se produit dans les maisons de retraite du secteur, dans les écoles. Pour le Club, c'est une fenêtre ouverte sur l'extérieur, un lien entre les générations.

Le 30 juin, à la demande des enfants et des enseignants, quelques membres iront à l'école primaire présenter le mode de vie lorsqu'ils étaient enfants... de 1935 à 1955.

Les activités extérieures de la saison se termineront par le repas de clôture le Mercredi 9 juillet à « la Maison Familiale » de Balan. Y.R.

LES ATELIERS PEINTURE DU CENTRE MARCEL COCHET S'EXPOSENT

Ils fonctionnent les lundis et mardis après midi, 1 avenue Foch, grâce à la disponibilité et la passion d'animatrices bénévoles : Michèle, Odette, Jeannine et Chantal. Que ce soit de la peinture à l'huile ou de la peinture sur soie, la recette de leur succès jamais démenti depuis 20 ans est l'ambiance conviviale, la décontraction et le partage de savoir. Après une expérience l'an passé déjà, les ateliers se sont unis pour tisser des liens entre les activités du Centre. Lorsque l'on voit son nombre d'adhérents exploser, les activités se diversifier, le risque pour une association pluri disciplinaire mixant animateurs bénévoles et salariés est de devenir une juxtaposition de clubs et d'y perdre son âme. Le conseil d'administration, présidé pour la 21^{ème} année consécutive par Marc Micoud, s'est rassemblé autour de Monique Gex pour coordonner les activités. L'exposition des peintres du centre a recueilli l'unanimité que ce soit par les familles fréquentant la bibliothèque que par les spectateurs des représentations théâtrales. À chaque fois, les artistes étaient là pour assurer une présentation précise et passionnée de leurs ateliers et des toiles, tableaux, foulards et ouvrages exposés.



J. D

Prochain conseil municipal : jeudi 10 juillet à 20 h 30

FLASHES

♦ **Lundi 9 juin**, lors des pluies incessantes, les pompiers mauriciens ont dû intervenir sur 4 sinistres.

♦ **L'OPAC de l'Ain change de nom et devient "Dynacité"**, visant à unifier les 2 formes d'offices existantes : les Offices Publics d'HLM et les OPAC qui deviennent OPH (Office Public de l'Habitat)

♦ **Le Père Pelletier est appelé à d'autres fonctions**, le père Chocholski le remplace.

♦ **Le Comité de Bassin Rhône-Méditerranée (www.eau2015.fr) effectue une enquête sur l'eau, "L'eau en 2015". Merci de répondre au questionnaire.**

♦ **Au moment où on nous demande de travailler plus longtemps**, Bill Gates, président-fondateur de Microsoft et archétype du capitalisme mondial prend sa retraite à 53 ans. Etonnant non ?

Enquête publique sur le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n°43-2008 du 24 Juin 2008, le maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la modification n°2 du PLU. L'enquête se déroulera à la mairie, du 15 juillet au 29 août inclus, tous les jours ouvrables de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures et les jeudis jusqu'à 19 heures.

Le commissaire enquêteur, M. Thivent recevra à la mairie le mardi 15 juillet de 14h à 17h, le mercredi 23 juillet de 9h à 12h, le lundi 18 août de 14h à 17h, le vendredi 29 août de 9h à 12h. Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification n°2 du P.L.U. pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

LE CONSEIL EN BREF (du 28 mai 2008)

(Les comptes rendus complets peuvent être consultés sur Internet)

⇒ **Présentation de l'étude KPMG.** Il s'agit de connaître l'équilibre financier de la commune (fonctionnement et investissement) et de mettre en lumière ses capacités de financement.

La situation financière de Saint Maurice est bonne : le stock de dette est en diminution et les nouveaux emprunts prévus n'empêcheront pas cette diminution. Mais compte tenu du passage à la TPU communautaire, notre commune ne dispose plus maintenant que d'un faible dynamisme de ressources. Les recettes courantes ne financent plus les dépenses de fonctionnement. La détérioration est maîtrisée car la commune a un programme d'investissement financé sans recours systématique à l'emprunt, les annuités d'emprunt sont en diminution et des agents communaux partent en retraite. Pour la société KPMG, la solution pourrait passer par une baisse des charges d'exploitation, une augmentation du dynamisme des ressources d'exploitation et un lissage des programmes d'investissement. Toutes les communes qui avaient une forte TP et qui sont passées en TPU sont dans une situation similaire. De plus la création de communauté de communes a entraîné de nouveaux services aux habitants payés par la TPU. La CCMP ne peut donc accroître sa dotation de façon trop importante. Précisions sur la nouvelle loi TPU : elle est exécutoire depuis 2007 et réglemente fortement les modifications de taux. Mme Roy propose de faire des points annuels et ponctuels. L'analyse et le suivi seront faits par la commission des finances. M. le maire souligne l'importance de ce suivi pour continuer à la fois le désendettement et l'équipement de la commune.

⇒ **Désignation dans les commissions des conseillers de la liste d'opposition.**

– Commissions municipales (exclusivement réservées aux élus) : intégration de M. Sibuet aux finances et de M. Roux en urbanisme. Unanimité

– Commissions extra-municipales (ouvertes à tous) : intégration de M. Sibuet à la commission associations et de M. Roux à la commission action sociale. Unanimité

– Modification de la composition du CA du CCAS : M. Roux remplace Mme Girot démissionnaire. Unanimité

⇒ **Constitution de la commission communale d'Aménagement foncier/construction autoroute A432 les Echets - La Boisse.** M. Lazzaroni cède la place à M. Commarmot qui sera donc suppléant. Unanimité

⇒ **Urbanisme.** – **Approbation de la modification n°1 du PLU :** M. le maire souligne que l'enquête publique n'a appelé aucune remarque et informe l'assemblée qu'il s'agit de donner à la société TORAY la possibilité de construire un bâtiment de 20m de haut où se fabriquera un film plastique particulier utilisé exclusivement par la société Pepsico. L'ancien POS donnait cette possibilité, le nouveau PLU non. Il convient donc de modifier le seul article Yux10. Unanimité

– **Approbation de la révision simplifiée du PLU :** Différence de procédure : cette révision destinée au projet particulier du centre nautique intercommunal pourra être étendue à toute la zone du complexe des sports, seulement pour des sous-sols techniques. Unanimité

⇒ **Restauration scolaire.**

– **Rapport annuel 2007 du délégataire du service de restauration :** M. Lazzaroni présente le rapport et rappelle l'arrêt de la liaison froide depuis mars 2008 pour la cité de la petite enfance, depuis la réinstallation dans ses nouveaux locaux. Il annonce ensuite les données financières du contrat et note l'augmentation constante de l'évolution du nombre de repas depuis 2002 sauf pour le portage des repas en 2007. Beynost a en effet demandé l'arrêt de ce service à ce moment là. Pour le contrat futur, il indique qu'il faudra prévoir une indexation à l'indice mensuel des prix alimentaires et plus sur celui des coûts de la restauration scolaire et universitaire qui n'est plus adapté.

– **Augmentation des tarifs de la restauration selon l'indice INSEE :** Y-a-t-il une différence de coût entre la maternelle et l'élémentaire ? Non la redevance est la même mais le coût est plus élevé à la maternelle car les repas sont confectionnés sur place et ont un prix de revient plus élevé. Pour faire une économie de fonctionnement, il faudrait tout faire en liaison froide et assurer la gestion et la comptabilité des repas en direct à la mairie. C'est un choix politique que la commune n'a pas engagé pour l'instant. Approbation à la majorité (3 abstentions)

⇒ **Enfance.**

– **Révision des tarifs du CLSH :** Lecture des nouveaux tarifs. La demi journée s'entend repas compris et la différence de prix entre le mercredi et les vacances s'explique par la possibilité de prendre en compte les bons CAF lors des vacances et pas les mercredis. Approuvé à la majorité (3 abstentions)

– **Révision des prix du périscolaire :** Lecture des nouveaux tarifs. La différence de coût entre 4 carnets de 5 séances et 1 carnet de 20 séances est faible car il ne s'agit pas d'un tarif dégressif mais d'une facilité de paiement donnée aux parents. Approuvé à la majorité (3 abstentions)

⇒ **Personnel.** : La création d'emplois saisonniers pour le CLSH n'implique pas obligatoirement que tous les emplois seront pourvus. Ce sera fonction du nombre d'enfants inscrits. La direction est assurée par du personnel municipal, les animateurs étant des saisonniers. Le nombre d'enfants présents au CLSH est très difficile à prévoir. Unanimité

DES BOLIDES SANS PÉTROLE...

Pour la première fois à Saint-Maurice, dimanche 6 juillet, de 8 h 30 à 18 h, le club de "Caisses à savon La Côtère" organise sur notre commune une course dans les spectaculaires lacets de la route qui prolonge la montée de la Paroche jusqu'à la route de Tramoyes.

Ce club, très ancien, issu de celui qu'encadrait le regretté Louis-Noël Delort à la SEGPA de Miribel et qui se hissa jusqu'aux championnats d'Europe, est maintenant une association miribellane, conduite par Christophe Chevalier et Michel Rivory. Parmi ses adhérents majoritairement de notre commune, il compte la seule pilote féminine en catégorie C4.

Les bolides :

Le nom de caisse à savon, tout naturellement issu des engins que fabriquaient les enfants pour jouer à dévaler les pentes, désigne maintenant des bolides très réglementés afin d'assurer la sécurité des jeunes pilotes : pas de moteur, de sévères contraintes techniques de sécurité (par exemple pour les monoplaces : 2 circuits de freinage indépendants, arceau de sécurité, pilotes casqués, sanglés...). Leur construction associe techniques de pointe et débrouille !
Sept catégories : C1 (de 6 à 9 ans), C2 (de 10 à 13 ans), C3 (de 14 à 17 ans), C4 (plus de 17 ans), C5 (les spectaculaires side-cars, où le "singe" équilibre l'engin conduit par le pilote), C6 (les bob-cars : un pilote + un passager) et C7 (les cariolis, construits en bois, à l'équipage composé d'un pilote et d'un freineur).
Suivant les circuits, les vitesses de pointe atteignent de 60 à 110 km/heure.

Le circuit :

900 mètres de long, pour un dénivelé d'environ 60 mètres, rendu très technique par ses virages difficiles à négocier lorsqu'on doit maintenir de la vitesse pour conserver un maximum d'énergie cinétique. Les véhicules seront ensuite remontés par la piste elle-même, remorqués par des buggys 4x4... chinois !

La course qui comptera 65 à 70 concurrents, est une manche officielle du championnat du comité du lyonnais. Le matin, se dérouleront les essais et la première manche chronométrée, l'après-midi les deux autres manches chronométrées, le classement se faisant au cumul des deux meilleures manches.

Les bolides dévalent la piste en silence, ce qui rend essentiel le respect des règles de sécurité et le rôle des commissaires de course, soyez attentifs à leurs consignes et respectez-les.



Entrée gratuite, épreuve étonnante, bolides silencieux, sans carburant donc non polluants, une buvette et un point de restauration... tous les ingrédients seront là pour passer une excellente journée en famille : ne ratez pas cette occasion !

Rendez-vous le 6 juillet.

(Et, après tout, en ces périodes de pétrole inabordable, voilà la solution : pourquoi ne pas construire que des routes qui descendent ?)

Contact : Club CAS La Côtère, 70 avenue des Balmes à Miribel

☎ 04 78 55 15 38 email : michel.rivory@free.fr A. C. C.



CONCERT VOCAL À L'ÉGLISE DE SAINT-MAURICE

Comment vous faire partager mon enthousiasme pour le concert auquel j'ai assisté dans l'église de Saint-Maurice le vendredi 13 juin ?

Le site mauricien de l'Académie de musique et de danse présentait un concert varié et de haute qualité.

A l'ensemble de harpes, a succédé l'ensemble vocal, avec notamment plusieurs chansons des Beatles. La chorale adulte a enchaîné avec des airs très variés, celtes, italiens et zoulous.

Après l'entracte, le chœur d'hommes "Polonium" et le groupe "Trotwood" ont fait alterner des polkas, des chants polonais, des ballades romantiques...

Finalement, tous les groupes ont chanté et joué ensemble, nous entraînant avec eux pour "Down by the riverside".

Quel dommage que l'Académie de musique et de danse ne signale pas davantage ses manifestations, nous privant de ce fait, de vrais moments de bonheur !

J. A.



DES AMÉRIQUES À L'OURAL

Cette année, 5 concerts sont programmés du 3 au 8 juillet, en plein air, sur l'esplanade de la Madonna, à 21 h :

☉ Jeudi 3 juillet : Sinti Swing, toute l'âme de l'authentique jazz manouche

☉ Vendredi 4 juillet : Martha High, Funky Diva, Soul sister... la légendaire choriste de James Brown

☉ Samedi 5 juillet : La Compagnie Gospel Church, des voix exceptionnelles au cœur du gospel

☉ Lundi 7 juillet : Latcho Bashavav, aux couleurs des musiques de l'Est

☉ Mardi 8 juillet : Rumbanana, groupe latino féminin qui va mettre le feu

Tarifs :

Location avancée : les 3, 5, 7 et 8 juillet : la soirée 13 € — le 4 juillet : 20 €

Prix spécial membres associations : les 3, 5, 7 et 8 juillet : la soirée 7,5 € — le 4 juillet : 11 €

Pass pour les 5 soirées : 39,40 €

Renseignements, réservations, billetterie : Office du Tourisme de la CCMP 1104, grande rue à Miribel
☎ 04 78 55 61 16 www.swingsouslesetoilesmiribel.com



JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

La journée mondiale de l'environnement, dont le thème, cette année, portait sur une économie sans émission de CO², aura été une véritable réussite, tant par le nombre de personnes présentes que par la prise de conscience suscitée vis-à-vis des graves enjeux climatiques et environnementaux qui attendent l'humanité en ce début de XXI^{ème} siècle.

Dans un premier temps, la petite centaine de Mauriciens venue assister le jeudi 5 juin à la projection du film d'Al Gore aura d'ores et déjà compris à quel point les changements climatiques sont bien aujourd'hui une vérité établie, qui nous concernent tous dès à présent et, surtout, affectera de manière bien plus marquée les générations futures. Et chacun, à l'issue de la soirée, de prendre conscience de la responsabilité qu'il porte entre ses mains tout en réfléchissant à la manière de dorénavant limiter l'impact de ses activités sur la planète.

Par la suite, l'essai devant la mairie et sur le marché de deux vélos à assistance électrique, les 6 et 7 juin, au-delà de la surprise toujours manifestée par la quinzaine de « testeurs », est venu confirmer l'intérêt pour chacun d'adopter sur la commune, voire au-delà, une alternative à la voiture. Non seulement ces modes de déplacement sont effectivement plus respectueux de l'environnement (pas moins de 8,2 kg de CO² économisés sur les quelques 60 km parcourus lors de ces trois jours), mais également moins « énergivores » (3,9 litres de carburant économisés).

Avant même de renouveler cette manifestation l'an prochain, et compte-tenu du réel intérêt manifesté par les Mauriciens pour les questions liées à la préservation et à la mise en valeur de l'environnement, la municipalité vous donne dès à présent rendez-vous pour l'automne prochain à l'occasion d'une conférence consacrée à la relation entre les changements climatiques et les risques sanitaires. B. D.



CHANGEMENT DE PRÉSIDENT À LA TÊTE DU SYMALIM

Consécutivement aux élections municipales des dimanches 9 et 16 mars, le SYMALIM, syndicat mixte propriétaire du Parc de Miribel - Jonage, était appelé le 9 juin dernier à renouveler son assemblée délibérante et son bureau exécutif.

M. Jérôme STURLA, premier adjoint au maire de Décines et conseiller général du Rhône, a été élu Président dès le premier tour. Il succède à M. René BEAUVERIE, qui a assuré cette fonction de 2001 à 2008.

Le bureau exécutif de ce mandat se composera, outre le Président, d'un total de cinq Vice-présidents (dont MM. Jacques BERTHOUD, de Miribel, et Christian BARDIN, de Beynost) et de six secrétaires (dont Benoît-Martin DORÉ, de Saint-Maurice-de-Beynost).

Le SYMALIM fédère seize collectivités locales dont le conseil général du Rhône, le conseil général de l'Ain et la communauté urbaine de Lyon, mais aussi Lyon et Villeurbanne, ainsi que onze communes riveraines des départements du Rhône et de l'Ain. L'aménagement et la gestion du site, décidés par le SYMALIM, sont délégués à la SEGAPAL, société d'économie mixte pour la gestion et l'animation du Grand Parc. Plus d'informations sur <http://www.grand-parc.fr>



M. Jérôme Sturla

B. D.

COMMUNIQUÉ DE LA FCPE

La réforme de l'école définie par le gouvernement a suscité des journées de grève dans les écoles de Saint Maurice. Et, grande première dans son histoire, l'école élémentaire Jacques Prévert a été fermée : toutes les classes en grève ! Du jamais vu !

C'est donc si grave? La FCPE, qui soutient largement cette protestation, vous explique. Il ne s'agit donc pas de salaire, de retraite ou d'emploi, il s'agit de nos enfants et du projet de société pour eux. Voilà les éléments pour comprendre notre point de vue :

- Une réforme concertée avait été réalisée en 2002. Il n'y a pas eu de bilan. Les nouveaux programmes ont été élaborés dans le secret et sans concertation.

-Le programme prévoit la réduction des horaires et le recentrage sur les fondamentaux MAIS le niveau général est augmenté et de nouvelles matières sont introduites.

-La réforme dit aider les élèves ayant des difficultés et les élèves handicapés, MAIS les aides personnalisées sont supprimées et les moyens largement diminués. Le contraire va donc se produire : l'échec scolaire va augmenter.

-Les nouveaux programmes reprennent des méthodes d'enseignements d'un temps passé : le « par-cœur » sans réfléchir. Pourtant la pédagogie a fait des progrès dans le monde, et les enfants ne sont pas ceux des années 1950.

Et il est urgent de s'interroger sur les bénéficiaires d'une telle réforme. Peut-être un système d'enseignement privé, peut-être les personnes les plus riches, souhaitant une école publique minimum (moins d'impôts) pour les enfants des autres, peut être les acteurs d'une idéologie qui demande à « ceux d'en bas » de ne pas trop réfléchir, pas trop progresser et de surtout bien consommer.

Il nous apparait que la réforme proposée n'est pas faite dans l'intérêt des enfants, ni dans l'objectif d'une école cherchant à réduire les inégalités familiales ou individuelles. Nous avons lancé une pétition et avons demandé le retrait de cette réforme. Nous vous engageons à vous renseigner et à ne pas vous limiter aux annonces dans les médias communs. Vous pouvez adhérer à la FCPE pour soutenir son action et être informés.

Pierre Maret, président

Pout nous contacter : fcpe.smb@free.fr



COMMUNIQUÉ DE LA FCPE

La réforme de l'école définie par le gouvernement a suscité des journées de grève dans les écoles de Saint Maurice. Et, grande première dans son histoire, l'école élémentaire Jacques Prévert a été fermée : toutes les classes en grève ! Du jamais vu !

C'est donc si grave? La FCPE, qui soutient largement cette protestation, vous explique. Il ne s'agit donc pas de salaire, de retraite ou d'emploi, il s'agit de nos enfants et du projet de société pour eux. Voilà les éléments pour comprendre notre point de vue :

- Une réforme concertée avait été réalisée en 2002. Il n'y a pas eu de bilan. Les nouveaux programmes ont été élaborés dans le secret et sans concertation.

-Le programme prévoit la réduction des horaires et le recentrage sur les fondamentaux MAIS le niveau général est augmenté et de nouvelles matières sont introduites.

-La réforme dit aider les élèves ayant des difficultés et les élèves handicapés, MAIS les aides personnalisées sont supprimées et les moyens largement diminués. Le contraire va donc se produire : l'échec scolaire va augmenter.

-Les nouveaux programmes reprennent des méthodes d'enseignements d'un temps passé : le « par-cœur » sans réfléchir. Pourtant la pédagogie a fait des progrès dans le monde, et les enfants ne sont pas ceux des années 1950.

Et il est urgent de s'interroger sur les bénéficiaires d'une telle réforme. Peut-être un système d'enseignement privé, peut-être les personnes les plus riches, souhaitant une école publique minimum (moins d'impôts) pour les enfants des autres, peut être les acteurs d'une idéologie qui demande à « ceux d'en bas » de ne pas trop réfléchir, pas trop progresser et de surtout bien consommer.

Il nous apparait que la réforme proposée n'est pas faite dans l'intérêt des enfants, ni dans l'objectif d'une école cherchant à réduire les inégalités familiales ou individuelles. Nous avons lancé une pétition et avons demandé le retrait de cette réforme. Nous vous engageons à vous renseigner et à ne pas vous limiter aux annonces dans les médias communs. Vous pouvez adhérer à la FCPE pour soutenir son action et être informés.

Pierre Maret, président

Pout nous contacter : fcpe.smb@free.fr



DE LA MUSIQUE À LA MATERNELLE



La valse avec les foulards des petits de Sylviane Bellot

Le vendredi 20 juin après-midi, l'école maternelle ouvrait ses portes à toutes les familles pour des interludes musicaux... Chaque classe présenta 15 à 20 minutes de chansons, danses, ou ambiance sonore... réalisations ou apprentissages de l'année! Cet fête de la



Les chants des grands de Marie-Paule Castellon

musique concluait le travail du projet d'école sur la voix et l'écoute de l'année scolaire....

Aurore Dufaud



La création musicale et chorégraphique très contemporaine sur la vie des bombyx des moyens d'Aurore Dufaud

Supplément

DE LA MUSIQUE À LA MATERNELLE



La valse avec les foulards des petits de Sylviane Bellot

Le vendredi 20 juin après-midi, l'école maternelle ouvrait ses portes à toutes les familles pour des interludes musicaux... Chaque classe présenta 15 à 20 minutes de chansons, danses, ou ambiance sonore... réalisations ou apprentissages de l'année! Cet fête de la



Les chants des grands de Marie-Paule Castellon

musique concluait le travail du projet d'école sur la voix et l'écoute de l'année scolaire....

Aurore Dufaud



La création musicale et chorégraphique très contemporaine sur la vie des bombyx des moyens d'Aurore Dufaud

Supplément

VOUS AVEZ DIT PLUIES TORRENTIELLES ET RÉSEAU SATURÉ ?

Lundi 9 juin au soir un orage d'une rare intensité s'est abattu sur notre commune. Il n'a duré qu'une trentaine de minutes : assez longtemps pour causer des dommages et désagréments chez certains d'entre nous.

Le réseau d'eaux pluviales s'est rapidement mis en charge, soulevant les tampons de regards à certains endroits, occasionnant des ruissellements Montée de la Paroche, des inondations de caves et de garages aux Folliets et rue des Hirondelles. Un fait beaucoup plus surprenant nous a beaucoup intrigués : un riverain de la rue du Tronfou a vu son jardin submergé par le refoulement d'une canalisation d'eaux pluviales publique le traversant avec pour conséquence le déversement de cette eau chez certains de ses voisins. La canalisation concernée, de 315 mm de diamètre, qui reçoit également des eaux de sources avait été remplacée en 2005 car elle était complètement obstruée par des dépôts calcaires.

Nous avons cherché à comprendre d'où provenaient ces problèmes de refoulement...

Lors d'une visite sur place avec une entreprise spécialisée et après avoir soulevé chaque tampon tout le long de la canalisation nous constatons tout d'abord non pas du calcaire mais des traces de béton... et un tuyau bouché à plus de 80%.

Ceci nous conduit à penser que les dépôts de calcaire se sont bien reformés mais que **des riverains ou des entreprises peu délicates ont nettoyé leur matériel (bétonnières, auges,...) ou ont carrément envoyé dans les conduites de gros restes des toupies de béton, dédaignant le fait que ces fonds de cuves sont repris moyennant une redevance par les centrales à béton.**

Enfin, au terme de notre inspection, dans un regard surmonté d'une grille d'eaux pluviales sur la rue des Muriers notre attention est attirée par des déchets qui semblent boucher le tuyau. Quelle ne fut pas notre surprise de retirer **deux sacs remplis à moitié de petits graviers et calés par une pierre, empêchant tout écoulement d'eau.**

Quel est le but de cette obstruction ? Un acte gratuit de malveillance ou d'inconséquence ? Toujours est-il que les Mauriciens auront été bien ennuyés lors de cet orage !

Ces actes d'incivilité ont bien évidemment un coût pour la collectivité. Nous devons faire intervenir une entreprise pour le curage et le fraisage de ces dépôts qui vont coûter la modique somme de 3 100€/jour, en sachant que nous avons environ 200 m de canalisation encombrée et qu'il a fallu une journée pour en curer 20 m....

En dehors de ces problèmes de coûts nous rappelons que le réseau d'eaux pluviales est destiné à la collecte des eaux de ruissellement des chaussées principalement, qu'elles sont ensuite rejetées dans le canal et qu'elles se retrouvent donc in fine dans le milieu naturel. D'où l'importance d'éviter toute pollution.



Le béton est une matière polluante, il ne doit pas être rejeté dans le milieu naturel. Les restes de toupies doivent être versés dans une cuve ou autre récipient jusqu'à ce que le béton se dépose, le résidu une fois séché et solidifié pouvant être concassé ou jeté en décharge.

Enfin du côté de la municipalité une réflexion va être conduite sur la possibilité avec l'aide de cabinets spécialisés et en conformité avec le PPRN de remettre ces sources en surface.

M. P. & E. G.



VOUS AVEZ DIT PLUIES TORRENTIELLES ET RÉSEAU SATURÉ ?

Lundi 9 juin au soir un orage d'une rare intensité s'est abattu sur notre commune. Il n'a duré qu'une trentaine de minutes : assez longtemps pour causer des dommages et désagréments chez certains d'entre nous.

Le réseau d'eaux pluviales s'est rapidement mis en charge, soulevant les tampons de regards à certains endroits, occasionnant des ruissellements Montée de la Paroche, des inondations de caves et de garages aux Folliets et rue des Hirondelles. Un fait beaucoup plus surprenant nous a beaucoup intrigués : un riverain de la rue du Tronfou a vu son jardin submergé par le refoulement d'une canalisation d'eaux pluviales publique le traversant avec pour conséquence le déversement de cette eau chez certains de ses voisins. La canalisation concernée, de 315 mm de diamètre, qui reçoit également des eaux de sources avait été remplacée en 2005 car elle était complètement obstruée par des dépôts calcaires.

Nous avons cherché à comprendre d'où provenaient ces problèmes de refoulement...

Lors d'une visite sur place avec une entreprise spécialisée et après avoir soulevé chaque tampon tout le long de la canalisation nous constatons tout d'abord non pas du calcaire mais des traces de béton... et un tuyau bouché à plus de 80%.

Ceci nous conduit à penser que les dépôts de calcaire se sont bien reformés mais que **des riverains ou des entreprises peu délicates ont nettoyé leur matériel (bétonnières, auges,...) ou ont carrément envoyé dans les conduites de gros restes des toupies de béton, dédaignant le fait que ces fonds de cuves sont repris moyennant une redevance par les centrales à béton.**

Enfin, au terme de notre inspection, dans un regard surmonté d'une grille d'eaux pluviales sur la rue des Muriers notre attention est attirée par des déchets qui semblent boucher le tuyau. Quelle ne fut pas notre surprise de retirer **deux sacs remplis à moitié de petits graviers et calés par une pierre, empêchant tout écoulement d'eau.**

Quel est le but de cette obstruction ? Un acte gratuit de malveillance ou d'inconséquence ? Toujours est-il que les Mauriciens auront été bien ennuyés lors de cet orage !

Ces actes d'incivilité ont bien évidemment un coût pour la collectivité. Nous devons faire intervenir une entreprise pour le curage et le fraisage de ces dépôts qui vont coûter la modique somme de 3 100€/jour, en sachant que nous avons environ 200 m de canalisation encombrée et qu'il a fallu une journée pour en curer 20 m....

En dehors de ces problèmes de coûts nous rappelons que le réseau d'eaux pluviales est destiné à la collecte des eaux de ruissellement des chaussées principalement, qu'elles sont ensuite rejetées dans le canal et qu'elles se retrouvent donc in fine dans le milieu naturel. D'où l'importance d'éviter toute pollution.



Le béton est une matière polluante, il ne doit pas être rejeté dans le milieu naturel. Les restes de toupies doivent être versés dans une cuve ou autre récipient jusqu'à ce que le béton se dépose, le résidu une fois séché et solidifié pouvant être concassé ou jeté en décharge.

Enfin du côté de la municipalité une réflexion va être conduite sur la possibilité avec l'aide de cabinets spécialisés et en conformité avec le PPRN de remettre ces sources en surface.

M. P. & E. G.



MUSIQUE, MUSIQUE...

Mercredi 18 juin, par une belle journée très ensoleillée (!!!), les enfants de l'Académie de Musique et de Danse (sites de Miribel et de Saint-Maurice réunis) ont participé à la fête de la Musique. À cette occasion,

pour les élèves de Miribel, il y eut la remise de diplômes validant des cycles aussi bien d'instruments que de formation musicale. Ces gratifications se sont déroulées, pour les musiciens de Saint-Maurice, le mercredi 25 juin à la Sathonette. La musique est une discipline qui apporte beaucoup à ces enfants et mettre en valeur leur travail les motive grandement et crée une ambiance pleine de bonne humeur.

C. B.



MUSIQUE, MUSIQUE...

Mercredi 18 juin, par une belle journée très ensoleillée (!!!), les enfants de l'Académie de Musique et de Danse (sites de Miribel et de Saint-Maurice réunis) ont participé à la fête de la Musique. À cette occasion,

pour les élèves de Miribel, il y eut la remise de diplômes validant des cycles aussi bien d'instruments que de formation musicale. Ces gratifications se sont déroulées, pour les musiciens de Saint-Maurice, le mercredi 25 juin à la Sathonette. La musique est une discipline qui apporte beaucoup à ces enfants et mettre en valeur leur travail les motive grandement et crée une ambiance pleine de bonne humeur.

C. B.

